ACADÉMIE
DE BESANÇON
Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection du second degré

RECTORAT

Laurent BERTRAND
IEN Economie-Gestion
Doyen du collège des IEN ET-EG-IO
Mél : doyensienetegio@ac-besancon.fr

Nicolas MAGNIN
IA-IPR Etablissement et Vie Scolaire
Doyen du collège des IA-IPR
Mél : nicolas.magnin@ac-besancon.fr

Secrétariats :
Mél : ce.ien.eteg@ac-besancon.fr
Tél : 03 81 65 74 51
Mél : ce.ipr@ac-besancon.fr
Tél : 03 81 65 49 33

10, rue de la Convention
25030 BESANÇON Cedex

Besançon, le 10 septembre 2020.

Mesdames et Messieurs les personnels enseignants
et d'éducation du second degré

S/C Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les professeurs et conseillers principaux d'éducation,
Chères et chers collègues,

En cette rentrée si particulière, nous tenions à vous souhaiter une année scolaire aussi sereine que possible et vous renouveler notre gratitude et nos remerciements pour le professionnalisme dont vous faites preuve au quotidien, et plus particulièrement pour l'engagement que vous avez montré depuis le début de la crise sanitaire pour renforcer le lien entre l'école, les familles, les élèves et maintenir ces derniers dans les apprentissages.

Ce que chacun a vécu depuis le début mars 2020 nécessite que nous conservions une extrême vigilance dans l'accompagnement des élèves, dans toutes ses dimensions, afin de garantir leur bien-être à l'école et la qualité de leurs apprentissages.

Le premier trimestre constitue une période d'adaptation et de transition qui doit permettre à chacun d'envisager l'année scolaire en toute confiance et de poursuivre son parcours scolaire dans les conditions les plus favorables. Durant cette période, il faudra sans doute savoir « perdre du temps » pour en gagner ensuite, se montrer particulièrement patient et continuer de trouver des réponses innovantes aux défis qui se posent à nous.

Il apparaît ainsi fondamental d'accompagner chaque élève le plus précocement possible et de manière aussi individualisée que possible, en commençant par dresser un état des lieux de ses apprentissages pour repérer ses besoins et actionner les bons leviers.

Cette première phase diagnostique s'appuie sur plusieurs outils et modalités :

- Les tests de positionnement en CP, CE1, 6e et 2de,
- Le livret scolaire unique (LSU), renseigné par vos soins, qui donne des informations sur les connaissances et les compétences acquises par l'élève, ainsi que sur celles qui méritent d'être confortées,
- Des entretiens individuels,
- Le conseil école-collège et le conseil pédagogique,
- Les outils de liaison conçus par les équipes avec l'appui des corps d'inspection,
- Les outils diagnostics que vous aurez pu vous-même concevoir localement,
- Les modalités d'accueil spécifiques organisées en 2des professionnelles et notamment les entretiens de positionnement conduits dans ce cadre.

Il semble incontournable également d'interroger systématiquement les élèves eux-mêmes pour leur permettre d'exprimer ce qu'ils ont appris et retenu.

Différents leviers peuvent être mobilisés pour accompagner les élèves, selon les besoins, le contexte, les ressources locales. La période du confinement a mis en évidence la capacité d'innovation et de créativité des personnels dans ce domaine, et il semble particulièrement pertinent de capitaliser cette expérience pour envisager toutes les possibilités d'accompagnement, en s'appuyant sur toutes les opportunités qu'offrent les outils numériques.

Le premier levier reste cependant la mobilisation des équipes pédagogiques et éducatives puisque les apprentissages se font d'abord et avant tout au sein de la classe. La concertation est essentielle pour appréhender globalement la situation de chaque élève en s'appuyant sur les éléments diagnostics afin d'organiser l'accompagnement et de coordonner le suivi de chaque élève. La synergie d'action entre les enseignants et les personnels de vie scolaire est à ce titre particulièrement fructueuse.

Cette concertation est aussi primordiale pour s'accorder sur des progressions pédagogiques et des modalités d'enseignement qui permettront d'anticiper une éventuelle hybridation de l'enseignement qui serait rendue obligatoire par le contexte sanitaire : la cohérence et la compatibilité des organisations pédagogiques s'imposent.

Il convient de rappeler que les fondamentaux, dont l'acquisition demeure une priorité pour tous, ne se travaillent pas exclusivement dans les disciplines cibles que sont les mathématiques et le français. Toutes les disciplines ont vocation à y contribuer.

Concernant l'exploitation de la phase diagnostique, des ressources institutionnelles sont disponibles pour vous aider à utiliser les tests de positionnement.

- Une page Éduscol est consacrée à l'utilisation des résultats pour répondre aux besoins des élèves que ce soit en 2de professionnelle ou en 2de GT : https://eduscol.education.fr/cid142313/tests-de-positionnement-de-seconde-2019-2020.html#lien5
- Une page Éduscol est consacrée à l'utilisation des résultats avec des fiches d'activités mises à disposition pour le CP dès le 14 septembre https://eduscol.education.fr/cid142232/evaluations-2019-2020.html#lien2

Des outils de positionnement sont également proposés du CP jusqu'à la 3e et accessibles grâce au lien suivant : https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html.

Nous vous rappelons que le groupe académique sur l'accompagnement personnalisé a également œuvré sur le sujet et a produit des ressources particulièrement utiles que vous pourrez consulter sur le site académique : https://www.ac-besancon.fr/spip.php?rubrique709.

La mobilisation des instances (conseil pédagogique, conseil école-collège) permettra aussi de réorienter les projets d'accompagnement personnalisé et, au collège, de poursuivre la réflexion sur la mesure devoirs faits, pour soutenir l'accompagnement des élèves.

- Le projet d'accompagnement personnalisé pourra intégrer des formes hybrides en se fondant sur ce qui a pu être mis en place pendant le confinement, et en s'appuyant sur la synergie équipes pédagogiques et des équipes de vie scolaire. Les AED, en fonction de leur parcours, peuvent très utilement y contribuer. Au collège, la mobilisation de personnels du premier degré, selon des modalités à définir, a toute sa pertinence, notamment dans une logique de continuité au cycle 3.
- Au collège et au lycée, les heures d'accompagnement à l'orientation et au lycée professionnel, les heures d'accompagnement renforcé, offriront un cadre privilégié de travail pour l'ancrage des élèves dans leur parcours, le développement de leur résilience.
- La mesure devoirs faits à destination des élèves du collège et scolarisé en 3e prépa métiers est une mesure avant tout pédagogique qui requiert l'implication des professeurs pour que le lien avec la classe soit effectif et explicite.

L'association des élèves à la conception et la mise en œuvre des modalités d'accompagnement est également incontournable. Les élus ont montré qu'ils savaient se mobiliser, en créant notamment la plateforme coopérative « Restez-School ». La coopération entre élèves est donc une dimension fondamentale de l'accompagnement. Elle est donc à encourager et promouvoir, qu'elle relève d'actions collectives, de mentorat, de tutorat ou de toute autre forme innovante.

Nous voulons vous réaffirmer la disponibilité des corps d'inspection pour vous soutenir et vous conseiller dans l'organisation des enseignements et l'accompagnement des élèves.

Nous vous réitérons nos meilleurs vœux d'une année professionnelle riche et épanouissante et vous assurons de toute notre confiance.

Pour le collège des IEN ET-EG-IO Le doyen,	Pour le collège des IA-IPR Le doyen,
Laurent BERTRAND	Nicolas MAGNIN